



La Pêche

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉNOMINATION TOPONYMIQUE AU RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO 26-863

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le lundi 6 juillet 2026** à compter de 19 h 30, le Conseil doit statuer sur une demande de dénomination toponymique au Règlement portant le numéro 26-863 concernant la dénomination toponymique sur le territoire de La Municipalité de La Pêche pour le chemin Karen connu sous les lots 3 654 419, 3 391 583, 6 163 880, 6 163 881, 6 163 878, 6 163 879 du cadastre du Québec.

Demande de dénomination visant à renommer le « chemin Karen », correspondant aux lots 3 654 419, 3 391 583, 6 163 880, 6 163 881, 6 163 878, 6 163 879, du cadastre du Québec, par la nouvelle appellation « chemin Montferrand », et ce, conformément au Règlement 26-863 concernant la dénomination toponymique sur le territoire de La Municipalité de La Pêche.

La séance publique aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de La Pêche, située au 99, route Principale Est à La Pêche.

DONNÉ à La Pêche, ce 12^e jour du mois de juin deux mille vingt-six (2026).

Annie Racine
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Annie Racine, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 12 juin 2026.

Annie Racine
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim